

**AU MUSEE MARMOTTAN-MONET : LA COLLECTION « DE LA
REVOLUTION AU SECOND EMPIRE »**

JEUDI 12 DECEMBRE 2024



©Musée Marmottan-Monet

Le musée Marmottan-Monet, propriété de l'Académie des Beaux-Arts depuis 1932, bel hôtel particulier légué par l'historien d'art Paul Marmottan s'est enrichi au cours des années de magnifiques donations

Paul Marmottan, érudit et collectionneur du Style Empire, considérait ses salons, ses collections Empire et sa galerie de peintures anciennes (héritée de son père Jules, fondateur des mines de Bruay en Artois) comme une œuvre totale. Le collectionneur lègue, en 1932, cet exceptionnel ensemble composé de l'hôtel particulier du Ranelagh ainsi que sa bibliothèque de Boulogne et de ses collections à l'Académie des beaux-arts. Devenu propriété de l'Académie des beaux-arts, le musée Marmottan ouvre ses portes le 21 juin 1934 sous la direction du conservateur Hector Lefuel (1885-1937). Respectant les vœux du fondateur, les pièces sont aménagées afin de faciliter le parcours du public. Le musée Marmottan, par ses salles de demeure particulière et son mobilier Empire, offre le charme de l'hôtel particulier habité par la belle collection d'arts décoratifs et de mobilier Empire. La majeure partie des collections est consacrée à l'art du Premier Empire avec un riche ensemble de meubles (Jacob, Bellangé, Thomire, Feuchère...), sculptures (Canova, Chaudet...), objets d'art, peintures... parmi lesquelles des œuvres des plus grands artistes de la période comme David, Ingres, Gros, Girodet et dans sa galerie de portraits, François Gérard, Louis Gauffier, Carle Vernet, etc..

Sylvie Carlier, conservateur en chef du Patrimoine, directrice des collections et chargée des expositions temporaires du musée Marmottan-Monet, nous guidera travers cette collection, en compagnie de Christophe Beyeler, conservateur du musée Napoléon Ier au château de Fontainebleau

Rendez-vous à 14h15 devant le musée 2, rue Louis Boilly (métro La Muette ou Ranelagh) ou (bus 63 arrêt Porte de la Muette). Prix 25€, 20 personnes maximum. Renseignements et inscriptions au Pavillon des Vitriers. L'inscription ne sera définitive qu'à réception du règlement. En cas d'urgence contacter Véronique (06 87 81 47 00). En